

CONSEIL DE QUARTIER SAINT MARTIN Réunion du 21 Février 2017

1) Validation du compte-rendu de la dernière réunion

Katia VALEGEAS indique qu'une erreur s'est glissée dans son nom de famille. Les membres du Conseil de Quartier valident à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 10 janvier 2017.

2) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Bernadette DELPECH se propose pour tenir ce rôle.

3) Intervention de Gérald BOURINET, responsable du service espaces publics.

Gérald BOURINET fait l'état des lieux des espaces verts et présente les modifications qui vont être apportées.

Il fait le constat que les arbustes sont de plus en plus vieillissants et demandent beaucoup d'entretien au niveau de la taille. De plus, ils ne remplissent pas leurs rôles esthétique et fonctionnel. Les végétaux n'ont plus de forme propre (cubes, boules).

Certaines haies sont plantées trop près des voies de circulation ce qui entrave la chaussée et nuit à la sécurité des agents des espaces verts lors de l'entretien. L'épaisseur des haies triples empêche la libre circulation des piétons.

Ces constats sont dus en partie à l'époque de plantation (des années 60 aux années 2000), mais aussi au fait que les sites ont été créés sans concertation avec le service espaces verts (espaces verts des lotissements) et ils n'ont pas été retravaillés en fonction des usages. Le temps d'intervention étant de plus en plus contraint il devient très compliqué de maintenir les programmes de taille adaptés.

L'objectif est de diviser le nombre d'interventions des agents par trois (l'entretien des haies prend un quart du temps du service surtout en période estivale) tout en améliorant la qualité paysagère des sites. Pour ce faire, il est proposé d'aérer les espaces, de les retravailler avec de nouvelles plantations adaptées aux usages, d'utiliser des plantations variées pour apporter une valeur esthétique et écologique.

Sur le quartier Saint Martin, deux modifications importantes sont envisagées :

- Le retrait des haies de la cité des rentes (entre la barrière et la N141) qui n'ont plus de fonction propre d'isolation et de protection. Des déchets s'amoncellent à l'intérieur. Il serait judicieux de les remplacer par des vivaces ou des massifs de végétaux qui permettraient de cacher le mur et d'amortir le son.
- Autour des HLM, il est nécessaire de recréer des massifs arbustifs qui demanderaient une intervention tous les trois ans.

Il est indiqué que les serres municipales peuvent produire de la vivace pour répondre aux besoins et qu'une attention particulière sera donnée sur les graminées les moins allergènes.

Ces modifications de certains espaces verts sont un principe qui va être étendu à toute la commune. Deux méthodes pourraient être utilisées :

- Méthode table-rase: enlever les plantes, les trier, les mettre en « nourrice » dans les serres municipales, faire reposer la terre, l'amender et replanter l'année suivante à la bonne saison.

- Sur certains massifs les plants seront retirés et remplacés aussitôt.

Des Conseillers s'interrogent sur le devenir des jardinières de la place de la Croix Saint Martin. Gérald BOURINET indique que les plants ont été enlevés pour que la terre se repose. Il est prévu de les regarnir avec la production de vivaces des serres municipales soit rapidement soit sur la période de plantation à l'automne.

- **Cité de l'hôpital :**

La première phase concernant le revêtement des entrées d'immeubles est terminée.

Les membres du Conseil de Quartier qui le souhaitent peuvent assister à la réunion avec Gérald BOURINET et Jean François VALEGEAS sur le site de la cité de l'hôpital (le mardi 07 mars) afin de faire le point sur les aménagements paysagers à venir sur ce site. Bernadette BENAITEAU, Bernadette DELPECH, Michèle LEONARD, Didier LOMBARD et Eliane LARGEAU sont volontaires. Une information invitant les habitants de cette cité à cette réunion sera apposée dans chaque hall d'immeubles.

4) Point sur le projet autour du lavoir :

Véronique CLEMENCEAU ré-évoque l'organisation d'une journée de nettoyage du lavoir avant l'inauguration. Le Conseil de Quartier est d'accord sur le principe. La date du samedi 22 avril est pressentie. Les éléments techniques seront abordés à la prochaine réunion.

Concernant le totem, le Conseil de Quartier choisit la photo du lavoir éclairé et valide la maquette face adulte. Maquette face enfant : après les modifications apportées à cette nouvelle version, validation par le Conseil de Quartier.

La teinte couleur rouille pour le totem est retenue à l'unanimité par le Conseil de Quartier pour s'harmoniser avec le mobilier existant et la charte graphique.

5) Piste de réflexion pour le projet 2017

Un propriétaire souhaite céder à la ville la parcelle N° 18 située derrière le lavoir. Ce terrain de 2 300 m² environ est en zone inondable et en pente, il ne sera pas possible de le rehausser ni de le remblayer. La ville devrait acquérir ce terrain et demande au Conseil de Quartier de réfléchir à l'aménagement de cette espace. Des idées ont déjà été apportées lors de la précédente réunion. Pour approfondir la réflexion les Conseillers de Quartier auraient besoin de se rendre sur site.

Véronique CLEMENCEAU indique que la municipalité souhaite que les maisons de quartiers restent dans leurs quartiers, peut-être que celle de Saint Martin sera amené à rejoindre le site de l'ancien hôpital mais cela ne pourra pas se faire avant 2019.

6) Informations diverses:

- Retour sur la réunion publique concernant la création d'un pôle associatif sur le site de l'ancien hôpital. L'objet de cette réunion était d'expliquer la raison pour laquelle, il est important de recenser et d'identifier les associations dont les locaux sont vétustes, pas toujours accessibles et disséminés dans toute la ville. Le but est de rationaliser l'utilisation des locaux et de dynamiser la vie associative en permettant de mutualiser les moyens.

La Ville s'est associée avec un cabinet spécialisé pour réaliser cette étude de faisabilité. Pour cela un questionnaire est à la disposition des présidents des associations pour qu'ils quantifient et qualifient leurs besoins. Un autre questionnaire destiné aux bénévoles d'association ou aux citoyens est mis en ligne sur le site de la Ville afin qu'ils donnent leur avis sur le projet.

7) Réponses et questions diverses

- Boulevard Oscar Planat : les plots sont souvent changés, un riverain fait remarquer que les véhicules roulent vite. Les services techniques ont directement été alertés sur ce signalement. Ils indiquent être venus sur site. Les avaloirs situés à proximité ont également été nettoyés.
- Des habitants de la rue de Pons se garent rue de la Providence et ne déplacent pas leurs véhicules lors du changement de stationnement. La police municipale a pris note du signalement et va vérifier l'arrêté qui régit le stationnement et la circulation dans ses rues.
- Un membre du conseil de quartier fait remarquer que sur le site du city stade trois peupliers sont tombés et que la table de pique-nique est détériorée.

**La prochaine réunion du Conseil de Quartier se tiendra le lundi 03 Avril à 19 Heures
à la Maison de Quartier rue de Marennnes.**

Membres du Conseil de Quartier présents : Colette ANCELIN, Bernadette BENAITEAU, Christian COATES, Bernadette DELPECH, Viviane ESCALIER, Nicole GAZEAU, Albert GUET, Christian LACROIX, Eliane LARGEAU, Michèle LEONARD, Didier LOMBARD, Sandrine POMMAY, Jocelyne TESSERON, Katia VALEGEAS

Membres du Conseil de quartier excusés : Mathieu DESPLANQUES, Marianne GANTIER,

Participaient également :

Véronique CLEMENCEAU : Elue référente du quartier Saint Martin

Gérald BOURINET : Responsable du service espaces publics

Perrine MILLET : Service agenda 21 et démocratie locale